



**DIRECTION GENERALE DES TECHNOLOGIES  
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**



**MDENP**

# **Plan d'action de la Stratégie Nationale de Promotion des Logiciels Libres (PA-SNPLL 2021-2023)**

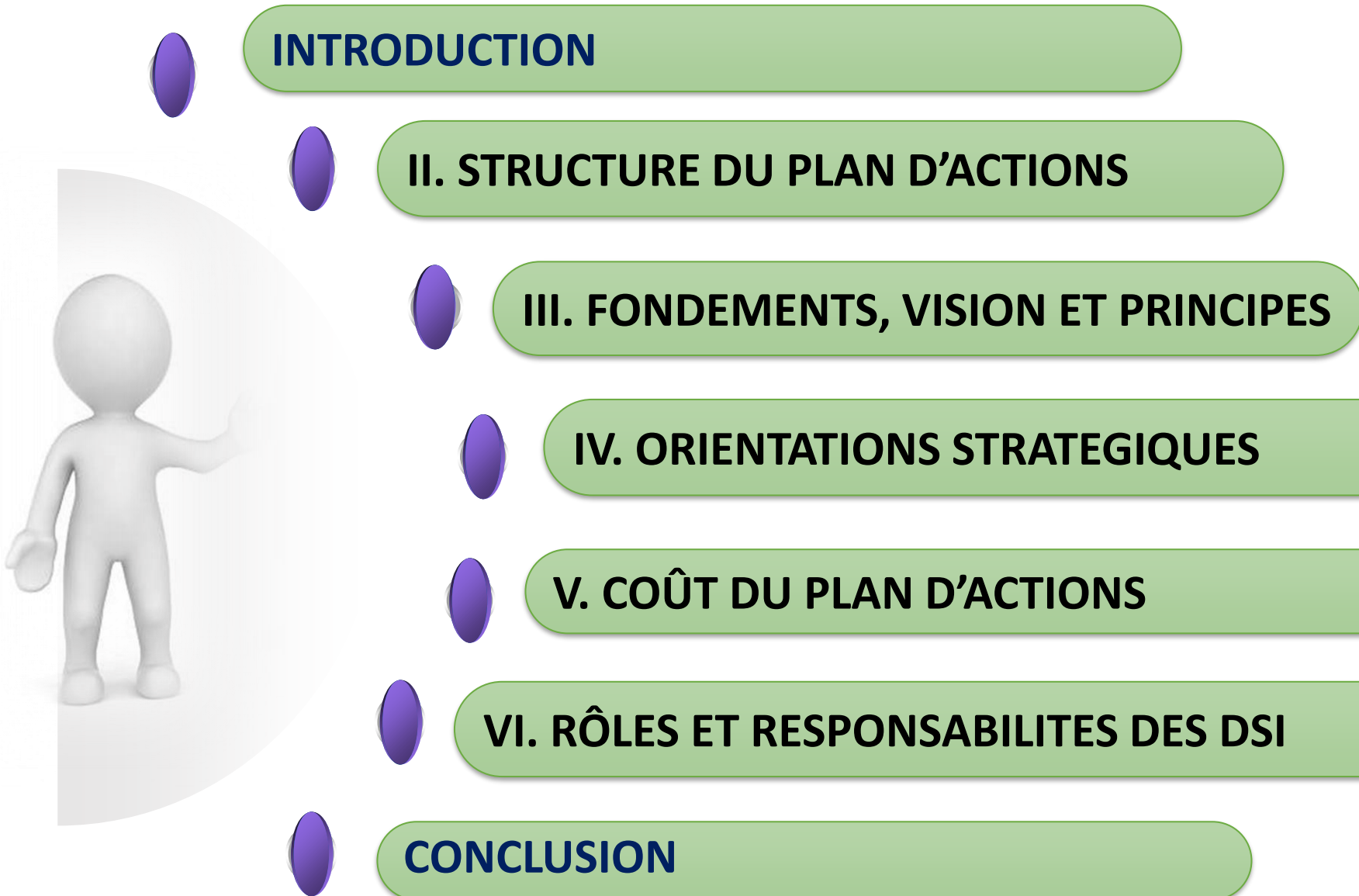
## **RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES DIRECTIONS DES SERVICES INFORMATIQUES (DSI)**



**NADEMBEGA ADAMA**  
**DIRECTEUR DES STRATEGIES ET POLITIQUES**

TEL : 76 84 99 44 / 72 36 35 39

E-mail : [adama.nadembega@tic.gov.bf](mailto:adama.nadembega@tic.gov.bf)



- ❖ Le MDENP a adopté le 06 juin 2018 la **SN@DEN (2018 – 2027)** par décret n° 2018-0450/PRES/PM/MDENP constitué de cinq (5) programmes ;
- ❖ **Le Programme 4 de la SN@DEN : « La transformation numérique de l'administration publique, des secteurs économiques et de la société burkinabè » EMBARQUE** La transformation digitale de notre pays, à travers la conception et la mise en route de plateformes, de e-services pour la dématérialisation des procédures de l'administration publique ;
- ❖ En effet, la forte empreinte des logiciels propriétaires dans notre pays se traduit par des coûts d'acquisition et de supports aliénants et exorbitants pour l'Etat ;
- ❖ Le Gouvernement du Burkina a fait le choix des logiciels libres à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de Promotion des Logiciels Libres et Open Source (SNPLL/OS) ;
- ❖ La SNPLL adopté par **arrêté N°2020-0076/MDENP/SG/DGTIC du 17 septembre 2020**, quels rôle et responsabilité des Directions des Services Informatiques dans le mise en œuvre de son plan d'actions triennal (2021 – 2023) ?

## INTRODUCTION

### I. RAPPEL DES ELEMENTS DE LA STRATÉGIE

#### I.1. Les fondements

##### I.1.1. Au niveau international et sous-régional

##### I.1.2. Au niveau national

#### I.2. La vision

#### I.3. Les principes directeurs

### II. LES AXES STRATEGIQUES ET LES ACTIONS

### III. LES DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI ÉVALUATION

#### III.1. Les dispositions de mise en œuvre

##### III.1.1. Instruments de mise en œuvre

##### III.1.2. Dispositif institutionnel de pilotage

#### III.2. Le suivi et l'évaluation

##### III.2.1. Le mécanisme de suivi et d'évaluation

##### III.2.2. Les outils de suivi et d'évaluation

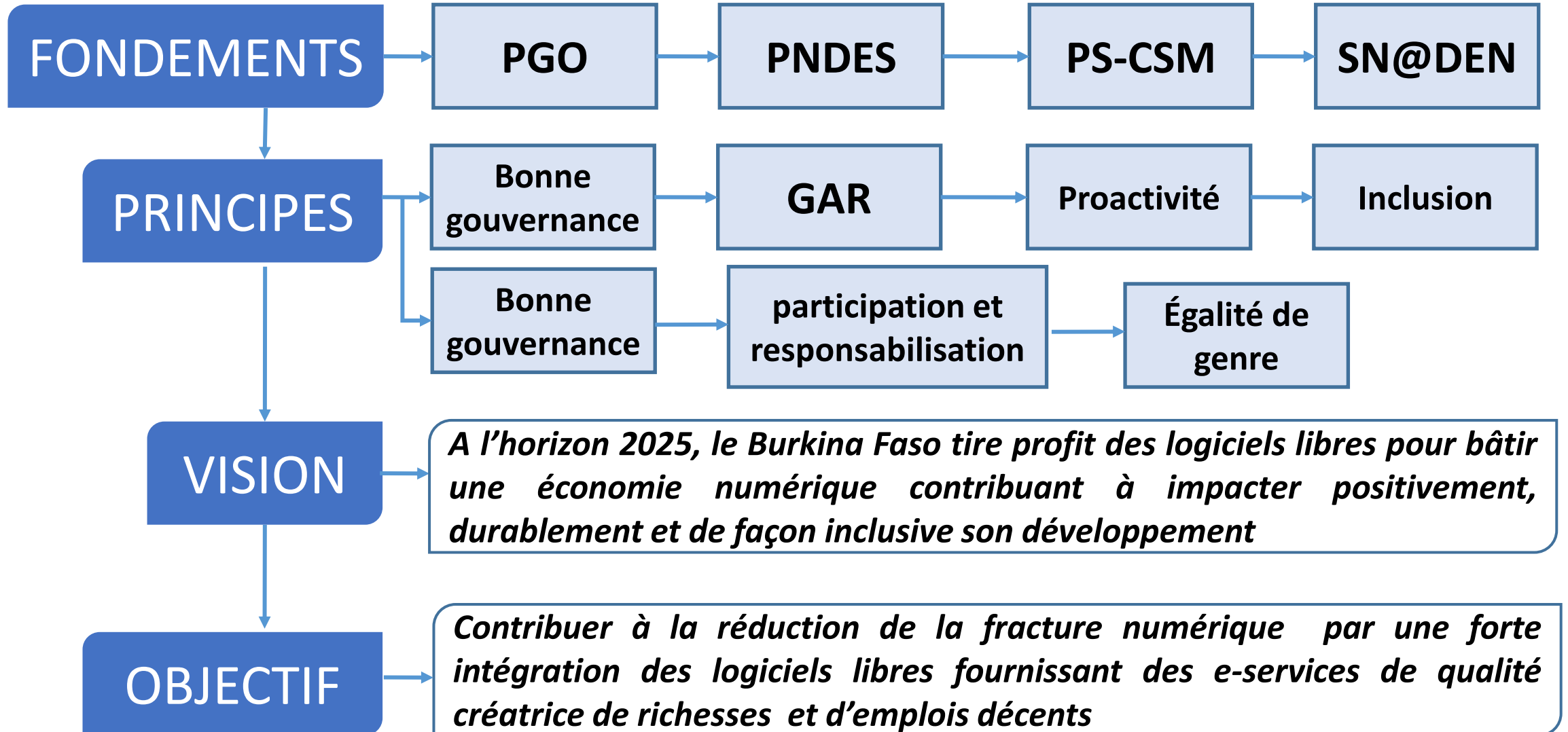
#### III.3. Le mécanisme de financement

##### III.3.1. Le Cadre budgétaire à moyen terme

##### III.3.2. La stratégie de financement

### IV. L'ANALYSE ET LA GESTION DES RISQUES

### ANNEXES (cadre de programmation, cadre de mesure des performances)



Axes stratégiques	Objectifs stratégiques (OS)	Effets attendus (EA)
<b>Axe 1 : Renforcement des capacités des acteurs</b>	OS 1.1 : Améliorer les capacités opérationnelles des acteurs	E.A.1.1.1 : Les capacités techniques des acteurs sont améliorées
		E.A.1.1.2 : La mobilisation des ressources financières est assurée
	OS 1.2 : Consolider l'expertise nationale en faveur des logiciels libres	EA 1.2.1 : Les curricula des instituts, universités et écoles professionnelles du BF Intègrent les logiciels libres
		EA 1.2.2 : L'expertise nationale en faveur des logiciels libres est promue
<b>Axe 2 : Développement des e-services basés sur les logiciels libres</b>	OS 2.1 : Accroître la disponibilité et de l'accessibilité des logiciels libres stables et sécurisés	EA 2.1.1 : La disponibilité des logiciels libres s'est accrue
		EA.2.1.2 : L'accessibilité des logiciels libres s'est accrue
	OS2.2 : Améliorer la qualité des logiciels libres	EA.2.2.1 : La qualité des logiciels libres s'est améliorée
<b>AXE 3 : Renforcement de la gouvernance</b>	OS.3.1 : Renforcer le dispositif législatif et réglementaire	EA.3.1.1 : Le dispositif législatif et réglementaire est renforcé
		EA.3.1.2 : Les textes législatifs et réglementaires sont promus
	OS 3.2 : Mettre en place le dispositif de coordination et de pilotage	EA.3.2.1 : Le cadre institutionnel et organisationnel est fonctionnel
		EA.3.2.2 : La synergie d'action entre les communautés est renforcée

PLAN  
D' ACTIONS DE  
LA SNPLL  
(2021 – 2013)

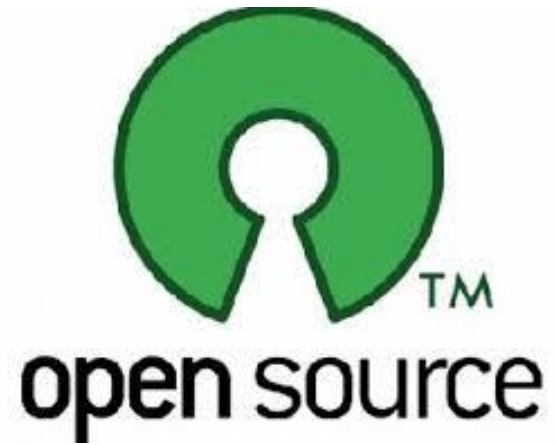
AXES	OS	ACTIONS	ACTIVITÉS
AXE 1	2	9	25
AXE 2	2	6	15
AXE 3	2	8	26
<b>3</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>66</b>

<b>AXES</b>	<b>2021</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>TOTAL</b>
<b><i>AXE 1</i></b>	62 000	132 625	137 625	<b>332 750</b>
<b><i>AXE 2</i></b>	41 000	64 500	64 500	<b>170 000</b>
<b><i>AXE 3</i></b>	46 500	53 500	60 000	<b>160 000</b>
<b><i>TOTAL</i></b>	<b>149 500</b>	<b>250 625</b>	<b>262 125</b>	<b>662 750</b>



AXES	RÔLE ET RESPONSABILITE
AXE 1	▪ Sensibiliser les premiers responsables sur les opportunités des logiciels libres pour l'administration
	▪ Sensibiliser les agents de l'administration publique sur la valeur ajoutée des logiciels libres
	▪ Assurer la formation du personnel sur les Logiciels Libres transversaux (logiciel Bureautique libres et les Systèmes d'exploitations)
AXE 2	▪ Prendre en compte des logiciels libres dans les cahiers des charges de d'acquisition des applications
	▪ Dématérialiser les procédures administratives à base de logiciels libres (LL)
	▪ Assurer la veille technologique sur les logiciels libres (Participer aux travaux des communautés locales de logiciels libres)
AXE 3	▪ Identification et inscription des actions du plan d'actions dans les plans d'actions ministériels
	▪ Contribuer à la mise à jour du socle interministériel des logiciels libres (SILL) de la l'administration publique
	▪ Participer à la prise de textes réglementaires en faveur de l'adoption des LL

- ❖ Le PA-SNPLL est le cadre d'opérationnalisation sur la période de trois années ;
- ❖ Il offre au MDENP et aux autres acteurs du secteur, un référentiel sur l'orientation de l'action gouvernementale dans le domaine de l'économie numérique,
- ❖ Il contribue significativement à la réalisation des aspirations de développement du Burkina Faso dans le cadre du PNDES et de la SN@DEN
- ❖ Au regard des ambitions affichées, l'exécution du Plan d'actions de cette Stratégie nécessite une synergie de l'ensemble des acteurs. À travers les trois (03) axes, le Plan d'actions décline des activités dont la mise en œuvre mobilisera toutes les parties prenantes.
- ❖ les DSI ont une place important dans la mise en œuvre du PA-SNPLL.
- ❖ Le maître mot c'est : « **ACTION** ».



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**